



**RÉFÉRENT·E RSE**

**D'UN FESTIVAL**

Le spectacle vivant a une **responsabilité dans la façon dont il organise ses événements** et est directement impacté par les crises écologiques. Il doit donc **réfléchir à de nouveaux modèles et s'adapter** afin d'être compatible avec les enjeux liés au développement durable.

Ainsi, de plus en plus de festivals et structures culturelles créent des postes de **Référent·es RSE/RSO (Responsabilité Sociale des Entreprises / Organisations)** ou **Responsables Développement Durable**, soit dans une volonté de mieux structurer, piloter et animer une stratégie déjà engagée, soit pour initier une démarche, ou encore pour anticiper les réglementations à venir et autres éco-conditions (Charte Festivals et Développement Durable du Ministère de la Culture, Pacte Transitions en Scènes de la Drac et région PACA, éco-condition des aides aux festivals de la région Occitanie).

Ces postes sont souvent occupés à temps partiel en complément d'autres missions (administration, production, communication, relations avec les publics, etc).

## Définition

Selon la définition de l'AFNOR de ce métier déjà très présent dans les grandes entreprises, le ou la référent·e RSE « **élabore la politique de développement durable en lien avec les objectifs stratégiques et de développement de l'entreprise et initie, organise, pilote, supervise, contrôle et fait évoluer la stratégie RSE de son entreprise ou de son organisation** ».



Il ou elle ne dispose pas des responsabilités de la direction, mais l'accompagne dans les prises de décisions et l'animation interne de la stratégie. En effet, **la direction est responsable de l'efficacité de la politique RSE de la structure** et doit s'assurer de son intégration à tous les processus.

## Enjeux structurels

Si les contours du poste de référent·e RSE de festivals ne sont pas encore bien définis, il n'en est pas moins fait mention dans le cadre des politiques nationales ou locales.



## Le-la référent·e RSE dans les politiques nationales et locales

Le **Pacte Transitions en scènes de la DRAC et de la région PACA** (édition janvier 2024) indique parmi les engagements méthodologiques obligatoires : « La désignation d'un·e référent·e parmi les personnes décisionnaires permet de créer un rôle moteur [...] »

La **Région Occitanie** a mis en place des éco-conditionnalités pour les aides aux festivals stipulant entre autres : « Pour être éligible en 2023 ou pour un premier financement : avoir désigné un·e référent Développement Durable [...] »

Dans sa charte des éco-manifestations, la **Métropole Nice Côte d'Azur** invite à « nommer un·e responsable de la démarche développement durable qui tiendra un carnet de route de la préparation de l'événement à sa clôture. »

## Fiche de poste du·de la référent·e RSE

Les contours du métier se dessinent de plus en plus précisément avec la **création de formations spécifiques**, les **montées en compétences en interne** et le **rôle mieux défini au sein des structures de l'événementiel**, en particulier pour accompagner la réalisation d'un bilan carbone® ou des certifications AFNOR. Si le secteur culturel a un fonctionnement particulier, les missions et compétences du poste sont très similaires avec d'autres secteurs d'activité.

### Missions liées au poste

#### Stratégie

- Définir la stratégie RSE en lien avec la direction
- Suivre les évolutions réglementaires, innovations et bonnes pratiques en matière de RSE
- Construire et animer la réflexion, la gouvernance du projet : animer des réunions, accompagner la direction, les chef·fes de service

#### Mise en œuvre

- Déployer et superviser le plan d'action
- Coordonner des projets opérationnels
- Définir une politique d'achats responsables : rechercher, sélectionner et suivre les prestataires
- Mettre en place et gérer des partenariats qui viendront contribuer à la stratégie RSE
- Rechercher des financements

#### Sensibilisation et information

- Sensibiliser, former et impliquer les acteur·rices internes et externes
- Accompagner les équipes métiers dans la mise en place de la démarche RSE
- Mettre en place une communication interne et externe sur la stratégie et les actions RSE

#### Bilan

- Assurer le suivi de la politique RSE : audit, bilan, reporting, identifier les pistes d'amélioration
- Mettre en place des indicateurs d'évaluation et un processus de collecte

## Connaissances et techniques requises

### Compétences techniques



- Expérience en gestion de projets
- Animation et pilotage de projets transverses
- Capacité d'animation de réunions, de facilitation

### Connaissances



- Connaissance des acteurs locaux (institutions, collectivités, réseaux culturels ou environnementaux)
- Connaissance des politiques publiques (culturelles et développement durable) et des fonctionnements institutionnels
- Bonne connaissance de l'organisation interne, des métiers, processus et enjeux d'une structure culturelle
- Compétences solides sur les enjeux de développement durable, notamment dans le contexte sectoriel de son organisation
- Maîtrise de la réglementation en vigueur, des différents labels et certifications liés à la RSE

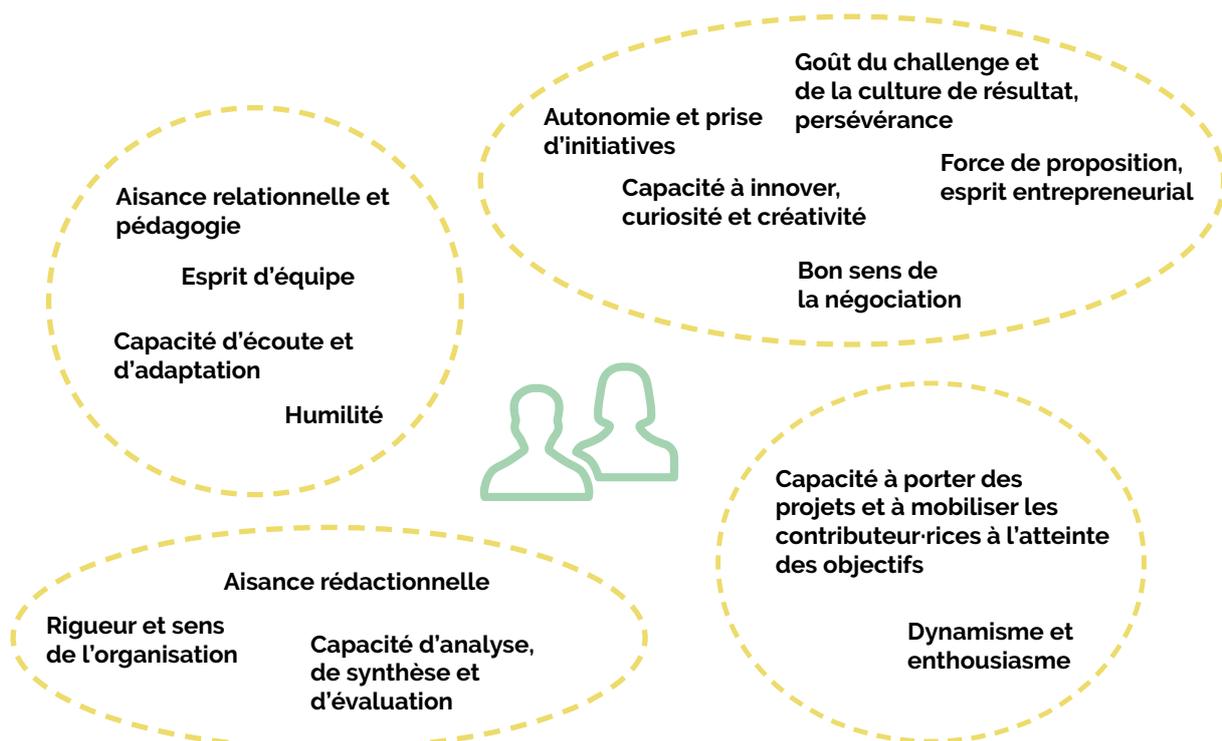
### Outils



- Excellente maîtrise des outils de pilotage et de reporting
- Maîtrise des outils web et bureautiques, dont Excel

## Compétences comportementales

La fonction de référent.e RSE implique qu'il/elle soit capable de s'adapter, d'adapter son comportement à l'entreprise, à son mode de fonctionnement, et aux missions qui lui sont confiées. Son rôle n'étant pas toujours compris au sein de la structure, il lui sera probablement demandé un certain savoir être dans le cadre de sa fonction.



# Pilotage de la démarche

Afin de pouvoir mener à bien ces missions, certains pré-requis peuvent être attendus :

- Avoir une **vision et un champ d'action transversal**
- **Connaître l'organisation, le fonctionnement interne, les métiers, les enjeux** de sa structure
- S'assurer du **soutien et de l'implication forte de la direction**
- Concevoir un **processus de pilotage** en accord avec la direction
- Disposer de **moyens pour mener à bien la mission** :
  - Participation aux comités de directions
  - Accès aux informations
  - Possibilité d'organiser des audits, entretiens ou enquêtes internes...
- **S'adresser aux bonnes personnes**
- Voir grand avec un **projet fédérateur, motivant et valorisant**

## Se former

Pour se former à la RSE, il est possible de suivre des parcours longs de niveau bac +5. Il existe également des formations plus courtes avec des certifications ou des diplômes universitaires qui permettent de se spécialiser sur un thème ou dans un domaine en lien avec le secteur du spectacle vivant.

S'il n'existe pas encore de formation métier, il est possible de se former au **management de la responsabilité** :

- **Formation ISO 20121**, norme internationale de management de la responsabilité de l'événementiel ;
- **Formation Lucie 26000**, label national de management de la responsabilité des TPE, PME et associations.

**Formations courtes et outils sur l'éco-responsabilité** des festivals et structures culturelles :

- Les **formations AFDAS** sur les enjeux de la RSE ;
- Le **MOOC Festivals en Transition** du Collectif des festivals de Bretagne ;
- Les **fiches pratiques du COFEES** et des membres du **collectif R2D2** ;
- Les ressources identifiées par le **projet Starter**.

Pour plus d'informations, consultez notre site web [cofees.fr](http://cofees.fr)  
et retrouvez nos autres Fiches Pratiques dans la rubrique '**Ressources**'  
Pour nous joindre : [contact\(at\)cofees.fr](mailto:contact(at)cofees.fr)

